

Compte-rendu du Conseil d'École du 19 mars 2015

Présents

Directeur	M. LEMAU (Président de séance)
Mairie	M. VAN DEN EYNDE (Responsable Antenne Sud Est)
Parents d'élèves délégués	Mmes GLORIA, GUILLEUX, LE DUFF, MORNE, JOUANNEAU, M. CAYROL
Enseignants	Ms. LE NEEL, PIQUEMAL, DEBROISE, Mmes COUE, HAUGEARD, DUQUESNOY, FRANCO
Invités	M. DEBROISE (Kerveiza), Mme PERON-FOLLIC (RAL), 2 interprètes LSF

Absents excusés

Inspectrice de l'Education Nationale	Mme LE SAINT
Mairie	Mme DAUNIS

Secrétaire de séance : Mme GUILLEUX (parent)

1- Prévision d'effectifs

Depuis le 01/09/2014

131 élèves dont 4 LSF ==> 134 élèves dont 4 LSF

1 radiation / 4 inscriptions depuis le début de l'année

Rentrée 2015 : 138 élèves (6 classes) + 4 LSF (3 CE2 + 1 CE1)

30 CP, 29 CE1, 26 CE2, 28 CM1, 25 CM2

Les effectifs peuvent encore évoluer (déménagements, arrivées). Les répartitions ne sont donc pas encore faites.

Point sur la classe LSF (M. Debroise) :

Depuis le congé maternité de Mme SCHROTMANN : 2 enseignants

Matin : enseignant (ne connaissant pas la langue des signes en début de contrat) + interprète (maths, français, découverte du monde, sport).

Apm : enseignant sourd (LSF, découverte du monde, arts plastiques)

Beaucoup d'échanges avec la classe de Mme CADIET (CP/CE1), notamment pour la lecture

Tableau numérique + connexion propre à la classe (pas celui de la VDR)

Formation des enseignants :

- sensibilisation à la surdité (médecin à Pontchaillou) en lien avec l'école Carles Bahon
- sensibilisation à la LSF par l'enseignant sourd M. BOUHOURS

Rentrée 2015-2016 : poursuite de la formation

Rentrée 2015-2016 : les parents Kerveiza seront parents électeurs, donc éligibles au Conseil d'Ecole dans la limite des 12 sièges de l'école.

2- Rythmes scolaires et périscolaires

questions des parents :

Quelles suites à la votation ? Connait-on les résultats de la votation pour notre école ?

Les enseignants se sont réunis en décembre et ont transmis une synthèse aux IEN

La synthèse des contributions a été adressée à l'ensemble des écoles et à la mairie. Lecture du CR en annexe.

Les enseignants ont rencontré Mme Briéro (élue adjointe en charge de l'éducation à la Ville de Rennes) et son équipe le 30/01/2015

Les enseignants souhaitent savoir dans quelle mesure leur avis sera pris en compte dans le choix des futurs horaires. Mme Briéro a précisé que Mme la Maire prendrait en compte les résultats de la votation des parents et aussi la synthèse des IEN, le retour des syndicats sur le vote enseignant.

Votation des parents

Du 02 février au 02 mars, quatre scénarii ont été proposés aux familles. Il pouvait, au travers de cette votation, exprimer leur préférence pour un scénario :

Scénario A : même répartition horaire (3h15 / 2h) que cette année avec pause méridienne de 2h15

Scénario B : horaires décalés maternelle/élémentaire avec pause méridienne de 2h15

Scénario C : horaires décalés maternelle/élémentaire avec pause méridienne de 2h

Scénario D : même répartition horaire (3h15 / 2h) que cette année avec pause méridienne de 2h

Le mercredi 4 février, les résultats ont été communiqués : 39 % de participation des parents

« Le **scénario A**, consistant à maintenir le dispositif actuel, a obtenu 34,53 % des suffrages, devancé de 24 voix par le **scénario D** (34,88 %), visant à réduire la pause méridienne et donc à avancer l'horaire de fin des cours d'un quart d'heure.

Le **scénario B**, introduisant des rythmes différents entre maternelles et élémentaires, et déjà expérimenté dans six groupes scolaires, n'a recueilli que 14,15 %, au coude-à-coude avec le **scénario C**, mixant horaires décalés et réduction de la pause du midi (14,20 %). Les bulletins nuls, comptabilisés, représentent 2,23 % » *extrait du OF du 04 mars 2015*

Votation des enseignants rennais

Les syndicats enseignants ont transmis à la Mairie le résultat de la votation des enseignants : 1/3 des enseignants rennais s'est prononcé (200) : 70 % se sont positionnés sur le scénario D.

Résultat élémentaire école Chateaugiron-Landry : 42.08% de participation

Au 19 mars 2015, les futurs horaires ne sont pas encore fixés : engagement auprès du DASEN d'une réponse avant le 31/03/15.

Temps périscolaires

questions des parents :

Bons retours sur l'accueil du matin et sur les ateliers, sur l'information aux enfants et aux familles. Peut-on avoir des informations sur le nombre d'enfants qui participent aux ateliers du midi et du soir ?

Pour les études et les ateliers du soir (16h15 / 17h45) : en moyenne par jour, 40 enfants fréquentent l'étude, 5 les ateliers Lire et Faire Lire, 10 les ateliers associatifs du soir... soit 40 % de l'effectif de l'école.

Ateliers proposés (voir la fiche) : changement toutes les 6-7 semaines

Nouveau panneau d'affichage pour les ateliers

Inscription autonome pour les CE2, CM1 et CM2 – Présentation des ateliers aux CP-CE1 et inscription encadrée.

L'APE se propose de relayer le nouveau planning des ateliers sur son blog. L'info se trouve également sur le blog de la ville (iconito)

Les enseignants ont interrogé Mme Briéro sur la durée des études. Serait-il envisageable de réduire ce temps sachant que le travail demandé aux enfants le soir n'excède pas en général 20 minutes ? Le Directeur de la DEE (M. Mesure) envisage de travailler sur la question avec quelques directeurs responsables du temps des ateliers et études.

Restauration :

Les enfants ont appris que la friteuse ne serait pas réparée avant juin et trouvent cela injuste...

Des parents seraient intéressés pour participer à un repas le midi. Selon quelle procédure ?

M. VDE / Mme PERON-FOLLIC : La friteuse est réparée. Elle sera changée à la rentrée 2015-2016

Les parents peuvent visiter la cantine et prendre un repas. Il convient d'en faire la demande (à M.

Van Den Eynde) 1 mois à l'avance.

Facturation :

Erreurs de pointage (jours de grève) : Comment éviter de telles erreurs sans que ce soit aux parents de vérifier ?
Il convient de contacter Sylviane PERON-FOLLIC pour le midi et M. LEMAU pour les études.

Pour le soir, les factures de la mairie sont moins régulières. Cela représente une facture importante pour les familles. Le paiement pourrait-il être lissé par période ?

M. LEMAU : le responsable du soir ne dispose pas du même outil que le midi (Pocket). A la demande de la mairie, les présences aux ateliers et études du soir sont donc transmises trimestriellement.

3- Suivi et Accompagnement pédagogique des élèves

Pour tirer les conséquences de la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République qui a posé le principe d'une école qui ne stigmatise pas les difficultés mais accompagne tous les élèves dans leur parcours scolaire, le décret du 18/11/2014 modifie le code de l'éducation pour prévoir que, quels que soient leurs besoins, tous les élèves sont accompagnés pédagogiquement tout au long de leur parcours scolaire. Il affirme les objectifs du suivi et de l'évaluation des acquis des élèves, définit, clarifie ou précise les dispositifs d'accompagnement spécifique. Il souligne enfin le caractère exceptionnel du redoublement et en précise les modalités de mise en oeuvre, avec notamment la nécessité d'un accompagnement spécifique des élèves concernés.

Présentation des articles modifiés en annexe et des différents projets personnalisés (PPRE, PAP, PPS et PAI)

4- Projets pédagogiques et sorties scolaires

Projets communs à toutes les classes de l'école

- En novembre 2014: centenaire de la 1ère Guerre Mondiale

Accueil de la grand-mère de 100 ans. Retour sur les textes rédigés par les élèves

- En décembre 2014: Journal d'école

Un nouveau numéro paraîtra en avril pour témoigner des projets du 2nd trimestre

- En janvier 2015: Evénements de Charlie

Les enseignants ont répondu et débattu avec les élèves à propos de ces événements tragiques. Une minute de silence a été observée avec tous les enfants sous le préau, après lecture d'un texte pour rendre hommage aux victimes.

- En mars 2015 : Pass Piéton

Les quatre classes du CP au CE2 ont eu une animation sur la Sécurité Routière assurée par la Police Municipale, en écho avec le Pédibus.

- En mars 2015 : Semaine de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Films, livres, chant permettront de débattre en classe sur ce sujet qui sera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Elèves. Un article de journal sera rédigé pour le numéro d'avril.

- En mars 2015 : Eclipsé solaire du 20 mars

Selon le principe de précaution, les élèves resteront à l'intérieur de l'école. Ils pourront assister à l'éclipsé solaire grâce à un aménagement spécifique dans les classes :

image projetée (sténopé, jumelle) dans la salle polyvalente, image réfléchi (miroir) dans les classes, image numérique dans une classe (TNI), reportage vidéo (C'est pas sorcier)

- Conseil d'élèves :

Le 1^{er} Conseil concernait le « vivre ensemble » (règles de la cour, temps du midi)

Cela a aussi permis de fixer une organisation pour la récréation (les jeux, les responsables de ballons...)

Le 2^{ème} Conseil aura pour ordre du jour le point 9 de la Charte de la laïcité

« La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre. »

Projet d'échange maternelle / élémentaire

M. PIQUEMAL

Après les vacances de Pâques :

- projet échange maternelle/élémentaire : les GS viennent lire et faire découvrir des albums. Les enfants de CP/CE1 prépareront la lecture de l'album

Cycle 2

Projet d'encart visuel : « Espace de création et espace d'exposition » :

- Visite au musée des beaux-arts : 2 visites découvertes dont 1 axée sur les portraits
- Rencontre avec un ferrailleur du quartier (« La Petite Mécanique », rue Marcel Planiol) : travail avec métaux de récupération et par la suite, intervention en classe (nom de l'intervenante ?) pour la création d'une sculpture en matériel de récupération

CP/CE1 (Mme CADIET) + Kerveiza : 07/04/15

CP (M. PIQUEMAL) : 10/04/15

Kerveiza : CP/CE1 LSF

2 spectacles TNB : « Sans voix » et « Hullu »

Intervention d'un écrivain sourd, Pierre MAINGUY (avec la participation de la classe de Mme CADIET)

Cycle 3

- CE2

Projets autour du conte :

La classe a travaillé sur le petit chaperon rouge et ses différentes versions. A cette occasion, ils ont découvert divers moyens d'expression scénique autour du conte : Ali-Baba et les 40 petits poucets (4 mars à l'Antipode) : reprise contemporaine mêlant la narration à un montage son et lumière ; Le Petit Chaperon Rouge (13 mars au Grand Logis de Bruz) : danse contemporaine

Musique : au 1^{er} trimestre, les élèves sont allés voir 2 spectacles (musique actuelle « Dad Rocks » à la Cité et musique contemporaine « Locus Pocus Orchestra » à l'Antipode)

Pour chaque projet, un échange avec les artistes était programmé.

Natation : Les élèves de la classe sont allés à la piscine en période 3. Ils finiront le cycle les 29 avril et 6 mai. L'enseignante regrette cette cassure dans le cycle. Sur les 22 CE2 + 2 CM2, 17 ont atteints le palier 1 (sauter, passer sous une ligne d'eau, se laisser flotter et nager sur 15 m.)

- CM1

Ecole et cinéma

Projet « Ecole et Cinéma »

- notamment le burlesque avec les vacances de M. TATI

Escrime

Projet sportif en 6 séances avec le maître d'armes Thierry TOMINE

Les enfants sont très investis dans ce projet sportif. Pour la dernière séance, le maître d'armes apportera son matériel électronique.

- CM2

Echanges avec le collège (classes de 6^{ème})

- Théâtre : répétitions de plusieurs scènes de Miche et Drate
- Visite au CDI
- Début juin : rencontre sportive

Permis vélo semaine 13

Projet Sciences : M. BERTIN (Go Mars!) intervient en classe toutes les deux semaines pour travailler avec les élèves sur l'histoire de l'image animée au travers d'expériences scientifiques.

Lors de la présentation des projets pédagogiques, les enseignants ont évoqué à un moment la possibilité d'une sortie de fin d'année (Mont-Saint-Michel ?) sans préciser toutefois quelle(s) classe(s) serait concernée.

Questions des parents

Certaines écoles bénéficient d'un intervenant musique. Est-ce une attente ou un besoin ressenti par les enseignants ? En Conseil des maîtres, les enseignants estiment effectivement intéressant de travailler en musique avec un intervenant (DUMIST). Les demandes se font en mai/juin en partenariat avec le Conservatoire. Cependant, ils souhaiteraient que ce partenariat implique les six classes. En 2010/2011, les enseignants avaient fait une demande pour toute l'école. Seulement trois classes sur six avaient été retenues.

5- Budget et coopérative scolaire

2 lignes budgétaires : - **budget alloué par la mairie**
 - **coopérative scolaire**

Budget alloué par la mairie : ce budget sert à équiper l'école en fournitures scolaires, manuels, livres et gros équipement. Il finance également les photocopies (papier et maintenance de la photocopieuse), les fournitures de bureau et les produits pharmaceutiques. La mairie prend aussi en charge sur cette ligne budgétaire les abonnements de l'école. Il est attribué en février en fonction des effectifs annoncés pour la rentrée de septembre et est clos le 30 novembre. La gestion de ce budget est assurée conjointement par les services de la Mairie et par l'école. Pour l'année 2015, budget alloué : 4675€.

Coopérative scolaire : l'école adhère à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'école) pour gérer les dépenses et recettes survenant dans le cadre de la vie de l'école. Cette coopérative finance notamment les sorties scolaires, les achats de matériels et fournitures n'entrant pas dans les crédits municipaux de fonctionnement et d'investissement. Cette adhésion permet à l'école, sous couvert de l'association, de disposer d'un compte bancaire pour gérer l'argent qui transite à l'école pour les diverses subventions de la ville ou de l'inspection académique.

Recettes annuelles : la Mairie verse sur ce compte 10 % du budget municipal. Dans le cadre des projets, elle octroie aussi une enveloppe : 210 € pour le projet escrime (CM1), 1000 € pour le projet artistique du cycle 2, 216 € pour le projet cinéma (CE1/CE2 et CM1), 88€ pour le projet théâtre au CE2, 150€ pour la sortie Planétarium (cycle 3) et 480 € pour le projet sciences en CM2 soit un total de 2144 €.

Pour les études et ateliers, la mairie a versé cette année 76 € par étude ou atelier. Cela a permis d'acheter cette année du matériel ainsi que des jeux d'échecs, de dames, de cartes pour les enfants de l'étude le soir.

Les autres recettes proviennent des ventes de produits dans le cadre scolaire (photos) et des cotisations volontaires des parents.

Dépenses annuelles : Si l'on excepte les dépenses liées aux projets subventionnés, celles liées au fonctionnement des études et ateliers, la facture du photographe et les cotisations annuelles (Assurance établissement incluse), l'argent de la Coopérative sert à toutes les classes pour les sorties scolaires, l'achat de matériel pédagogique, de livres de la BCD, du matériel pour la cour.

Ce compte OCCE est géré par le Directeur mandataire OCCE désigné à la rentrée scolaire. Pour information, la situation financière en début d'année était de 2882€ (2272 € en 2013/2014). Ce crédit de 600€ a permis à chaque classe de disposer en début d'année d'une enveloppe pour acheter des séries de livre.

Questions des parents

Une partie des sommes perçues de la vente des photos est-elle reversée à l'école ?

Cette année la vente a permis un bénéfice de 284,50€ qui serviront à la subvention des projets.

Les enseignants auront-ils besoin d'une aide financière de l'APE pour réaliser des projets ?

Pour le projet cinéma, les enseignants seraient favorables à un investissement pour un caméscope.

6- Travaux

La commission de sécurité est passée le 26 février 2015. Rien à signaler.

M. LEMAU a rencontré M. Boudet et M. Dinahet (services de la ville) le jeudi 5 février pour faire le point sur les diverses demandes travaux (réfection de la cour, sécurité aux abords de la cour, huisseries, garage à vélo, panneaux d'affichage)

Pour information, pour cette année 2015, c'est un budget de 7,67 millions d'euros qui est investi pour maintenir, améliorer le bâti scolaire et extrascolaire mais aussi pour développer les moyens numériques dédiés aux écoles rennaises.

Pour notre école, un garage à vélo (type abri) sera installé en face du gymnase. Un panneau d'affichage a été installé (communication parents pour le périscolaire). Un aménagement est envisagé pour l'accès limité (des parents se stationnent sur le parking enseignant le matin) et le ralentissement des véhicules empruntant l'allée (panneaux ralentissement réservé au personnel autorisé en bas de l'ITEP et dos d'âne). La mairie va chiffrer le coût d'une clôture autour de la cour d'élémentaire.

La DEE va demander à la Direction des Sports la date d'un éventuel programme de restauration du gymnase.

Un programme global de rénovation du bâti de l'élémentaire pourrait être envisagé d'ici 2016 ou 2017 (huisseries, isolation thermique, accessibilité handicapés).

Questions des parents

Quelles sont les suites concernant la demande d'un ralentisseur rue de la 87^e Division Territoriale ?

M. LEMAU a rencontré M. SINGUIN et M. VIASON de la Direction des rues le 11 décembre 2014. Les mesures de vitesse ont été effectuées (1200 véhicules / jour. Vitesse moyenne : 37 km/h).

7- Questions des parents

Boîte aux lettres des parents dans le hall de la maternelle.

M. VDE : il faut faire un bon de travaux.

Fête de l'école : vendredi 26 juin 2015.

Que proposent les enseignants et/ou les responsables du temps périscolaires pour le jour de fête d'école ?

Les enseignants proposent des Portes Ouvertes aux parents à partir de 14h05 le vendredi de la fête d'école (expositions, classes ouvertes et couloirs). Comme l'année dernière, les élèves présenteront leurs chants sous le préau (pas sur l'estrade pour des raisons de sécurité) à partir de 16h (30 minutes). Les festivités organisées par les parents pourront débuter à 16h30.

Les parents saluent l'initiative « portes ouvertes » mais s'inquiètent du peu de temps que les parents d'élèves auront pour préparer la fête (nécessité de disposer de la cour pour la préparation).

La responsable du temps périscolaire indique que si le temps le permet, elle pourra faire en sorte que la cour soit libre pendant la pause méridienne.

Président de séance

M. LEMAU

Secrétaire de séance

Mme GUILLEUX